

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 51

Artikel: Veillées de noël d'autrefois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209143>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ABONNEMENTS POUR 1913

Tout nouvel abonné, pour **six mois** ou **l'année**, dès le 1^{er} janvier 1913, recevra **gratuitement** :

1^o le **Conteur Vaudois** jusqu'à fin 1912,2^o un volume des **Causeries du Conteur Vaudois** (choix de morceaux français et patois, avec illustrations).

Sommaire du № du 21 décembre 1912 : Veillées de Noël d'autrefois. — La mésange (bûche). — Ion dâi coumandement (Marc à Louis). — Enseignes (bûche). — Le Jorat inconnu (J. T.). — Tray et dou fan yon. — Les penseurs. — Sur le chemin de la gloire. — Autour de la marmite. — Autres temps, autres mœurs.

VEILLÉES DE NOËL D'AUTREFOIS

L'ARBRE de Noël n'est pas aussi ancien en Suisse qu'on le croit communément, lissons-nous dans le *Dictionnaire géographique* de Knapp et Borel ; il a même été introduit assez récemment dans beaucoup de contrées, surtout dans les contrées catholiques. Dans les cantons de Soleure et de Vaud, il ne date que des environs de 1860 ; dans la Thurgovie moyenne, que de 1856... Dans le canton de Bâle-Campagne, la branche de houx tient lieu chez les pauvres d'arbre de Noël. Toute cette verdure de Noël et du Nouvel-An, depuis le simple rameau de houx jusqu'à l'arbre étincelant de lumière, n'est pas autre chose qu'un symbole du renouveau de la nature après le solstice. »

Assez longtemps avant la date de 1860 assignée par le *Dictionnaire géographique* à l'apparition des premiers arbres de Noël dans le canton de Vaud, il en brillait un au foyer du philosophe Charles Sécrétan, à Lausanne. Ce fut même le premier qu'on vit dans cette ville. Charles Sécrétan avait épousé, en 1840, la fille d'un professeur bavarois.

« La jeune femme, raconte-t-il, ne se représentait pas qu'il fut possible de passer Noël sans le sapin qui, en Allemagne, égale à cette date les moindres cabanes comme les palais des rois. Mais elle se trouva en présence de difficultés imprévues. Personne ne comprenait autour d'elle de quoi il s'agissait.

« Pour avoir un sapin, il fallut que la laitière en coupât un, en contrebande, dans les forêts de la ville.

« Quant à dorer des noix, impossible. Les pharmaciens se servaient bien de feuilles de métal pour envelopper des pilules, mais le prix en était inabordable ; elle se borna à argenter une noix.

« Pas question non plus de petites bougies colorées. Heureusement que, dans ce temps-là, avant le gaz et l'électricité, on faisait usage de longs rubans de mèches entourés de cire et roués sur eux-mêmes, formant une sorte de bo-

bine appelée rat de cave. Elle en coupa des morceaux réguliers, les fixa aux rameaux de l'arbre. Elle y suspendit des pains d'anis, des friandises dont elle avait la recette bavaroise, fit des ornements de papiers de couleur et réussit à décorer le sapin de Noël que même les plus sceptiques trouvèrent joli.

» L'année suivante, le succès fut plus complet. On avait envoyé d'Augsbourg à l'exilée des cahiers de feuilles de métal blanc et or, des bougies roses, bleues et rouges, des étoiles brillantes, tout ce qu'il fallait pour un arbre de Noël germanique. »

Dès lors, la coutume germanique s'est répandue dans tout notre pays romand, et plus n'est besoin d'envoyer la laitière couper clandestinement un « sapelot » dans les pépinières sylvestres ; durant la dernière quinzaine de décembre, les « Dzoratai » en amènent de vraies forêts dans les villes principales. On allume le sapin de Noël non seulement au foyer domestique, mais encore à l'école, à l'église, à l'hôpital, au théâtre, au local des sociétés, chez les étudiants comme chez les vieillards des asiles, au Grütli comme à l'Union chrétienne des jeunes gens.

Bien que les campagnes aient aussi été gagnées par cette mode, elles n'ont pas renoncé tout à fait aux usages d'autrefois. Ainsi, le jour de Noël, ou la veille, on continue ça et là à tirer des présages. Veut-on savoir le temps qu'il fera pendant l'année, on coupe par la moitié six oignons, on les évide légèrement et on y met une pincée de sel. Ces douze moitiés d'oignons représentent les mois de l'année. Le jour suivant, on constate l'état du sel : selon qu'il est plus ou moins fondu, on aura tel mois un peu humide, tel autre constamment pluvieux, ou au contraire marqué par une grande sécheresse. Une autre coutume consiste à jeter dans l'eau du plomb fondu, au coup de minuit, et à lire l'avenir dans les formes bizarres qu'il forme ainsi. Enfin, dans les rares maisons vaudoises où les poèles, les calorifères et les radiateurs n'ont pas remplacé l'antique cheminée, on est resté fidèle à la « bûche de Noël », qu'on allumait jadis solennellement à l'âtre de la cuisine, avant l'apparition des fourneaux potagers. Notre canton était même le seul en Suisse où cette pratique fut générale. Aujourd'hui, dans beaucoup de familles la bûche de Noël paraît à table, au dessert, et elle vient de chez le confiseur.

Pour se faire une idée du rôle que jouait jadis cette bûche à laquelle les enfants rêvaient bien des nuits avant Noël, il faut lire ce qu'en dit dans ses Mémoires le poète provençal Frédéric Mistral. Laissons donc parler le célèbre auteur de *Mireille* :

« Fidèle aux anciens usages, pour mon père, la grande fête c'était la veillée de Noël. Ce jour-là, les laboureurs détalaitaient de bonne heure ; ma mère leur donnait à chacun, dans une serviette, une belle galette à l'huile, une rouelle de nougat, une jointée de figues sèches, un fromage du troupeau, une salade de céleri et une bouteille de vin cuit. Et qui de-ci, et qui de-là,

les serviteurs s'en allaient, pour « poser la bûche au feu », dans leur pays et dans leur maison. Au Mas ne demeuraient que les quelques pauvres héritiers qui n'avaient pas de famille ; et parfois des parents, quelque vieux garçon, par exemple, arrivaient à la nuit, en disant :

— Bonnes fêtes ! Nous venons poser, cousins, la bûche au feu, avec vous autres.

Tous ensemble, nous allions joyeusement chercher la « bûche de Noël », qui — c'était de tradition — devait être un arbre fruitier. Nous l'apportions dans le Mas, tous à la file, le plus âgé la tenant d'un bout, moi, le dernier-né, de l'autre ; trois fois, nous lui faisions faire le tour de la cuisine ; puis, arrivés devant la dalle du foyer, mon père, solennellement, répandait sur la bûche un verre de vin cuit, en disant :

Allegresse ! Allegresse, [gresse ! Mes beaux enfants que Dieu nous comble d'allé-

Avec Noël, tout bien vient :

Dieu nous fasse la grâce de voir l'année prochaine Et, sinon plus nombreux, puissions-nous n'y pas [être moins.

Et, nous écriant tous : « Allegresse, allegresse, allegresse », on posait l'arbre sur les landiers et, dès que s'élançait le premier jet de flamme :

A la bûche
Boute feu !

disait mon père en se signant. Et, tous, nous nous mettions à table.

Oh ! la sainte tablée, sainte réellement, avec tout à l'entour, la famille complète, pacifique et heureuse. A la place du *cateil*, suspendu à un roseau, qui, dans le courant de l'année, nous éclairait de son lumignon, ce jour-là, sur la table, trois chandelles brillaient ; et si parfois la mèche tournait devers quelqu'un, c'était de mauvais augure. A chaque bout, dans une assiette, verdoyait du blé en herbe, qu'on avait mis germer dans l'eau le jour de la Sainte-Barbe. Sur la triple nappe blanche, tour à tour apparaissaient les plats sacramentels : les escargots, qu'avec un long clou chacun tirait de la coquille ; la morue frite et le *muge aux olives*, le cardon, le scolyme, le céleri à la poivrade, suivis d'un tas de friandises réservées pour ce jour-là, comme : fouaces à l'huile, raisins secs, nougat d'amandes, pommes de paradis ; puis, au-dessus de tout, le grand *pain calental*, que l'on n'entamait jamais sans en avoir donné religieusement un quart au premier pauvre qui passait.

La veillée, en attendant la messe de minuit, était longue, ce jour-là ; et longuement, autour du feu, on y parlait des ancêtres et on louait leurs actions... »

La mésange. — Paulette étudie son « livre de mots ». Soudain, elle est distraite par une mésange qui picore des noix placées dans un sac suspendu à la fenêtre.

La fillette, voyant pour la première fois le joli oiseau à tête bleue, s'écrie, dans le ravissement :

— Oh ! m'man, vois-tu, un oiseau qui est habillé du dimanche !